

Inauguration de la cour du collège Jean Macé - Clichy

Lundi 11 octobre 2021

**Discours de Georges Siffredi
Président du Département des Hauts-de-Seine,**

Monsieur le Maire, cher Rémi,
Madame la Vice-présidente en charge de l'Education et du numérique éducatif, chère Nathalie,
Madame la Conseillère départementale, chère Alice,
Madame la Directrice académique adjointe,
Madame la Principale,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs,
Chers élèves,

Comme vous tous, je suis très heureux d'inaugurer cette cour, entièrement réaménagée, du collège Jean Macé, emblématique à plusieurs titres des ambitions que nous portons pour nos collégiens dans les Hauts-de-Seine.

D'abord, et vous l'avez justement rappelé, Madame la Principale, parce que ce réaménagement – qui représente un investissement de 2,5 millions d'euros pour le Département – a été pensé et réalisé avec les élèves eux-mêmes, dans le cadre du dispositif « Imagine ton collège », que nous avons initié avec l'Education nationale.

Dans la mesure où les collégiens passent, pendant plusieurs années, la plus grande partie de leur temps dans leur collège, il nous a semblé intéressant de les associer aux aménagements et aux améliorations qui peuvent être apportés à leur cadre de vie et d'apprentissage quotidien, dès la phase de conception.

Il ne s'agit pas là d'une mesure cosmétique, vaguement « participative », mais d'un dispositif qui promeut réellement l'implication des élèves, en les invitant à faire preuve d'imagination, certes – et nous savons qu'ils n'en sont pas dépourvus ! – mais aussi de réalisme et de pragmatisme, puisque les projets qu'ils élaborent ont vocation à être réalisés.

C'est, en somme, un exercice qui les incite à articuler théorie et pratique, créativité et mise en œuvre, imagination et réalisation concrète, bref : un exercice qui leur permet de confronter leurs idées, foisonnantes, aux contraintes d'un contexte donné, non pas pour renoncer à leurs idées, mais pour faire preuve d'inventivité afin de trouver une voie adaptée pour la faire aboutir. Cette capacité d'adaptation pour faire aboutir un projet constitue assurément une compétence très utile et recherchée, aujourd'hui, dans le monde du travail.

Dans cette cour que nous inaugurons ce soir, cette volonté d'encourager les initiatives et de valoriser l'implication des collégiens rejoint une autre exigence qui est au cœur de l'action départementale : l'attention portée aux enjeux du développement durable.

Cette cour, en effet, a été pensée comme un îlot de fraîcheur – ce qui suppose de rompre avec l'approche traditionnelle des cours d'établissements scolaires –, avec des espaces végétalisés et ombragés, un jardin pédagogique, ainsi que des revêtements clairs et moins réfléchissants.

Une attention particulière a été portée au choix des matériaux, issus du réemploi, ainsi qu'à la gestion des eaux pluviales, en privilégiant la perméabilité des surfaces, grâce à des bétons drainants, et en installant un récupérateur des eaux de pluie provenant des toits pour l'arrosage du potager et des plantations. A cet égard, en assurant l'infiltration naturelle des pluies jusqu'aux nappes phréatiques, cet aménagement s'inscrit dans le plan d'actions du *Contrat territorial Eau et Climat* que nous avons signé avec l'Agence de l'eau pour la période 2020-2024, pour séparer la gestion des eaux pluviales des réseaux d'assainissement.

Cette expérience de végétalisation est, incontestablement, une belle réussite : derrière la dimension paysagère, cette démarche permet de créer des espaces de convivialité et de détente pour tous les élèves, où ils ont plaisir à passer du temps et à se retrouver, mais aussi des espaces qui pourront accueillir des classes en plein air, comme cela a été souligné. Cette amélioration du cadre de vie contribue bien évidemment à la qualité du climat scolaire et des relations entre les collégiens et crée, ainsi, un climat propice aux apprentissages et à l'épanouissement de chacun.

C'est pourquoi nous avons décidé d'étendre progressivement cette végétalisation des cours de récréation, pour que l'ensemble des collégiens alto-séquanais bénéficient d'un environnement privilégié, motivant et bienveillant. Cinq projets sont, d'ores et déjà, en phase d'étude ou de travaux, aux collèges Henri-Georges Adam à Antony, Moulin Joly à Colombes, Les Bouvets à Puteaux, Paul Eluard à Nanterre, et Thomas Masaryk à Châtenay-Malabry.

De 2021 à 2024, ce sont 16 collèges qui verront leurs espaces extérieurs entièrement réaménagés dans cet esprit, puis 18 collèges supplémentaires de 2025 à 2027, et nous consacrons à ce programme pluriannuel un budget total de 40 millions d'euros.

Mais je considère que l'enjeu du développement durable ne saurait être réduit à ce seul aspect de végétalisation, si important soit-il.

La performance énergétique des bâtiments, secteur très énergivore et émetteur de CO₂, constitue un autre axe majeur d'action. En ce domaine – qu'il s'agisse de constructions neuves ou de rénovations –, je veux que nous soyons exemplaires, car l'innovation est, en quelque sorte, dans l'ADN de notre Département. Il faut que nous allions bien au-delà des exigences actuelles, en mettant en place un nouveau référentiel de qualité environnementale de nos bâtiments et en privilégiant les matériaux bio-sourcés, afin de réduire fortement nos consommations d'énergie et de diminuer de 40% l'impact carbone de nos constructions.

Le 16 novembre prochain, avec Pierre Bédier, mon homologue du Département des Yvelines, je présenterai nos ambitions et notre stratégie en la matière, avec des objectifs précis, et des moyens en conséquence, afin d'adapter notre territoire au changement climatique et d'apporter une réponse forte, volontariste et déterminée, à la hauteur du défi que nous devons relever collectivement.

Dans l'immédiat, je remercie celles et ceux qui ont permis d'aboutir au beau résultat que nous découvrons dans ce collège :

- l'agence Lelli architectes et le bureau d'étude OTCI, ainsi que les entreprises Colas pour les VRD, Manucci pour la maçonnerie et Pinson pour les espaces verts ;
- les équipes du Département, qui ont coordonné et suivi l'avancement de cette opération, démarrée en juillet 2019 avec les études, puis les travaux à partir de juin 2020 ;
- l'équipe du collège, et tout particulièrement sa principale, Florence Leclère, pour son enthousiasme, son rôle facilitateur et son sens du dialogue avec l'ensemble des parties prenantes à ce projet ;
- nos élus départementaux, enfin, Alice Le Moal et vous-même, Monsieur le Maire, cher Rémi, qui avez été particulièrement attentifs au bon déroulement de ces aménagements.

Chacun a rempli son rôle pour mener à bien ce projet, et c'est un même objectif qui nous animait tous : favoriser l'épanouissement et la réussite des collégiens, en leur garantissant, ainsi qu'à tous ceux qui les accompagnent dans leur vie scolaire, un environnement de qualité.

Vous savez, Madame la Directrice académique adjointe, combien notre Département est attentif à ses collégiens et aux équipes pédagogiques et, parmi les nombreux dispositifs que nous mettons en place, je pourrais plus particulièrement parler, ce soir, de ce que nous faisons en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable, à l'image du programme « éco-collège » ou des médailles du développement durable, pour sensibiliser les collégiens à ces sujets essentiels et les inviter à être acteurs de cette transition.

Mais plutôt que de parler en leur nom, écoutons-les !

Seul le prononcé fait foi

J'ai plaisir à laisser la parole à un élève de 5ème et une élève de 3ème : ils vont nous faire part de leur expérience dans la conduite de ce projet, et nous dévoiler le nom qu'ils ont choisi, dans le cadre de la consultation que nous avons organisée auprès des collégiens, pour ces cours végétalisées qui vont progressivement s'étendre dans nos collèges.

C'est à eux que revient donc le dernier mot de cette cérémonie !